

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 26 mai 2026

N° VA_DEL2026_121

Objet : Désignation des représentants du Conseil municipal au sein des commissions municipales

L'an deux mille vingt-six, le 26 mai à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Sylvain ESTAGER, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Dominique FURNE, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Lisa LASSELIN, ayant donné pouvoir à Sébastien COSTEUR, Victor BURETTE, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, Lahanissa MADI étant excusée.

L'article L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales dispose que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Ces commissions ont un rôle consultatif et fonctionnent selon des conditions précisées par le règlement intérieur du Conseil municipal.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de créer 5 commissions composées chacune de 14 membres du Conseil municipal et d'établir leur composition selon le tableau joint.

Conformément à l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales le conseil vote au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination sauf si le conseil décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée,

Après avis de la Commission Plénière du mercredi 13 mai 2026, Il est proposé aux membres du conseil :

- de créer 5 commissions municipales thématiques comme exposé ci-joint,
- d'approuver le principe du vote à main levée,

- de procéder aux désignations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Garance GUILLERET-GIVERS

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvain ESTAGER

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 29 mai 2026 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900093-20260526-224394-DE-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 28 mai 2026

Liste des commissions municipales

N°	Commissions	Elus membres
1	Commission n°1 Finances, économie, ressources humaines, moyens généraux, emploi, commerce, achats	Vice-président : 1. Lionel BAPTISTE 2. Claire MAIRIE 3. Sébastien COSTEUR 4. Jean-Luc DELEFORGE 5. Pierre CRESPI 6. Karim MESSAOUDI 7. Valérie QUESNE-CAUDRON 8. Monir EL MOUNAOUI 9. Didier MARQUES 10. Lisa LASSELIN 11. Vincent BALEDENT 12. Florence BARISEAU 13. Antoine MARSZALEK 14. Garance GUILLERET-GIVERS 15. Victor BURETTE
2	Commission n° 2 Travaux, aménagement, logement, urbanisme, environnement, développement durable, foncier	Vice-président : 1. Sébastien COSTEUR 2. Christine JANICKI 3. Karim MESSAOUDI 4. François MERESSE 5. Delphine HERENT 6. Lahanissa MADI 7. Chirstian VANDELDELDE 8. Yohan TISON 9. Alexandre FAUQUETTE 10. Alexis VLANDAS 11. Innocent ZONGO 12. Vincent BALEDENT 13. Antoine MARSZALEK 14. Mohammed AIT KASSI 15. Pauline SEGARD
3	Commission n° 3 Solidarité, sécurité, vie quotidienne, vie associative, état civil, cimetières, participation citoyenne, action sociale (logement d'urgence), prévention, médiation	Vice-président : 1. Valérie QUESNE-CAUDRON 2. Marianne PLADYS 3. Nelly BOYAVAL 4. Jean-Luc DELEFORGE 5. Arnaud ROUSSEAUX 6. Gisèle LEFEBVRE 7. Christine JANICKI 8. Maryvonne GIRARD 9. Pierre CRESPI 10. Benoit TSHISANGA 11. Kelly VERKINDER 12. Graziella MOENECLAHEY 13. Ugo BERNALICIS 14. Antoine MARSZALEK 15. Jeanne MINGANT
4	Commission n° 4 Culture, loisirs, aînés, communication, relations internationales, tourisme de proximité, santé, parentalité	Vice-président : 1. Lisa LASSELIN 2. Françoise MARTIN 3. Stéphanie LEBLANC 4. Arnaud ROUSSEAUX 5. Lahanissa MADI 6. Carine CAPONE 7. Violette SALANON 8. Dominique FURNE 9. Valérie QUESNE-CAUDRON 10. Jean PERLEIN 11. Graziella MOENECLAHEY 12. Christian CARNOIS 13. Ugo BERNALICIS 14. Mohammed AIT KASSI 15. Jeanne MINGANT
5	Commission n° 5 Sports, jeunesse, éducation, enseignement supérieur, enfance, petite-enfance	Vice-président : 1. Marianne PLADYS 2. Françoise MARTIN 3. Didier MARQUES 4. Karim MESSAOUDI 5. Violette SALANON 6. Nathalie FAUQUET 7. Delphine HERENT 8. Claire MAIRIE 9. Say SISOUVANNALATH 10. Alexis VLANDAS 11. Florence BARISEAU 12. Kelly VERKINDERE 13. Meriem DAHMANI 14. Garance GUILLERET-GIVERS 15. Farid OUKAID